



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

action sociale

Question écrite n° 98831

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation financière préoccupante des départements. Les collectivités locales voient leurs compétences augmenter depuis plusieurs années, alors que la compensation financière des charges correspondantes semble pour le moins insuffisante. Les départements connaissent actuellement de réelles difficultés pour équilibrer leurs comptes, notamment en raison de la flambée des charges sociales liée à un effet de ciseau : baisse des ressources (taxes droits de mutation...) et augmentation des dépenses. Ils doivent verser pour le compte de l'État, trois allocations individuelles de solidarité : l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), la PCH (prestation de compensation du handicap) et le RSA (revenu de solidarité active). Or, dans un contexte économique de crise particulièrement prégnant, les demandes pour bénéficier de ces allocations ne cessent d'augmenter. Ceci a pour conséquence de mettre une vingtaine de départements en grande difficulté financière. C'est notamment le cas du département de la Moselle où 45 % du budget du conseil général a été consacré à l'action sociale en 2010. Il lui demande quels engagements elle compte prendre pour aider les départements à lutter contre cet effet de ciseau et quels moyens elle compte y consacrer.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98831

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 870

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)